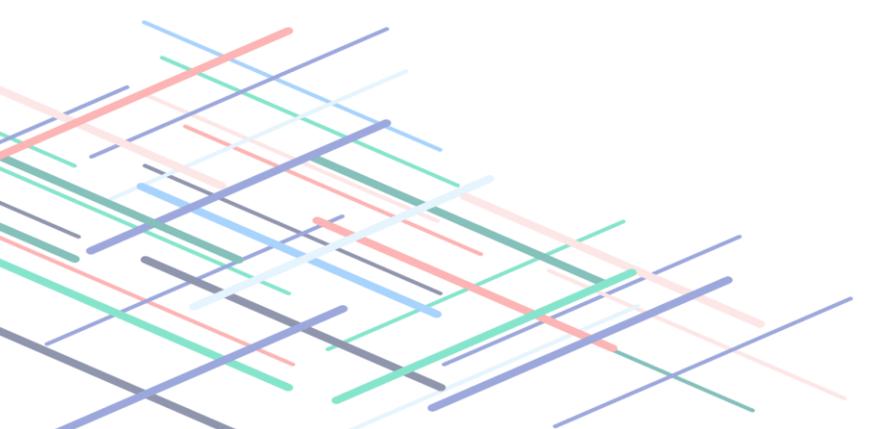


Un outil de traitement public privé par méthanisation



Speaker : Monsieur





Euraméthà

Le technocentre régional de méthanisation



Pourquoi construire le technocentre ?

Un équipement utile à l'ensemble de la filière régionale **associant étroitement public et privé**, force de proposition pour faire évoluer les réglementations et l'acceptabilité des méthaniseurs, permettant d'innover dans la technique, et constituant une vitrine des bonnes pratiques.



Le projet porté par la CUA lauréat de l'appel à candidature

- Appel à candidature lancé par la Région Hauts-de-France en 2017
- Cinq intercommunalités avaient déposé un dossier de candidature
- Un comité de sélection constitué de 10 structures d'envergure régionale et présidé par Bruno Léchevin, président de l'Ademe, a été constitué pour l'occasion

→ Sélection du projet porté par la CUA





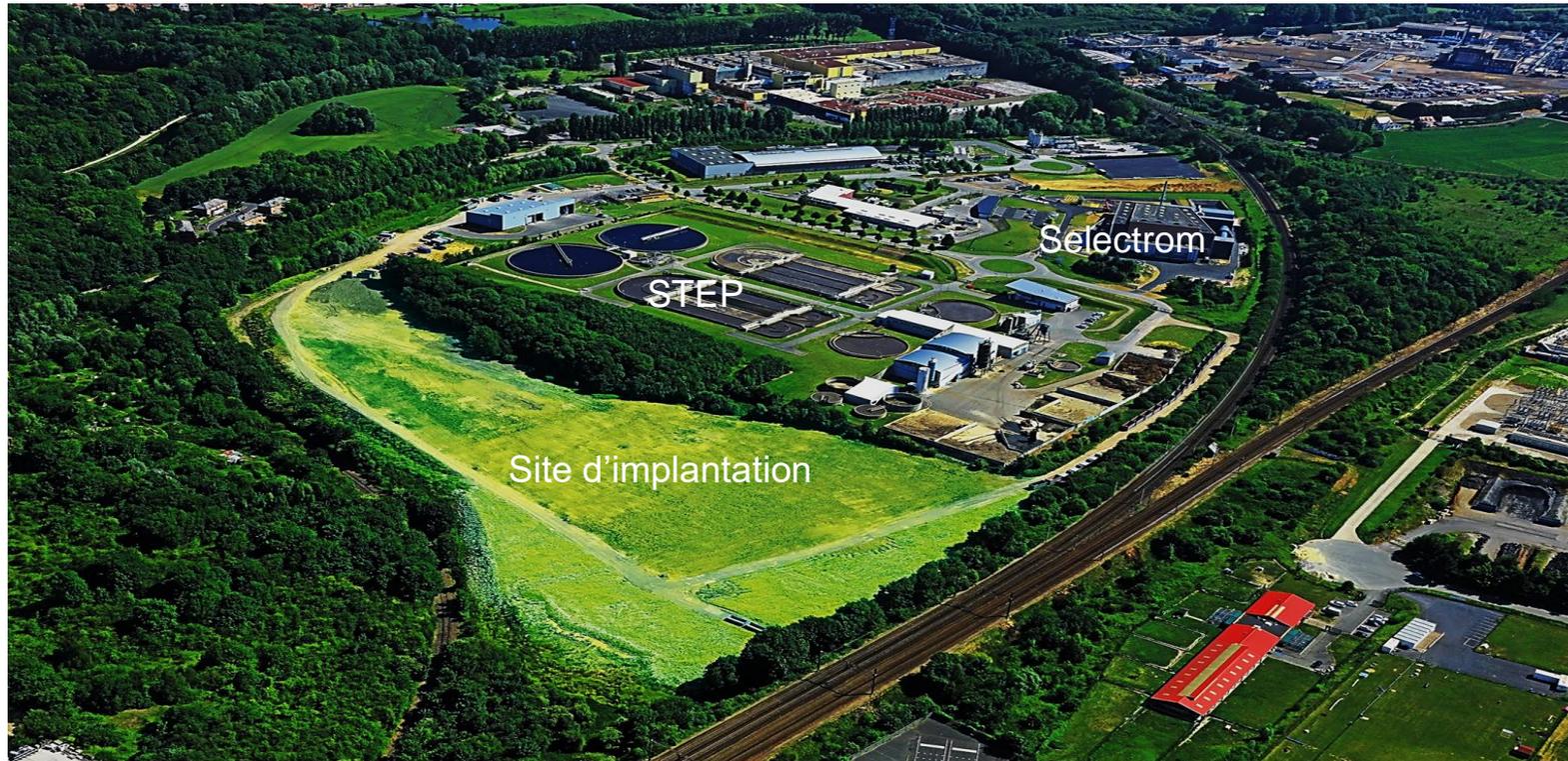
La gouvernance

Création de la SAS EURAMETHA au capital initial de 25 000 €

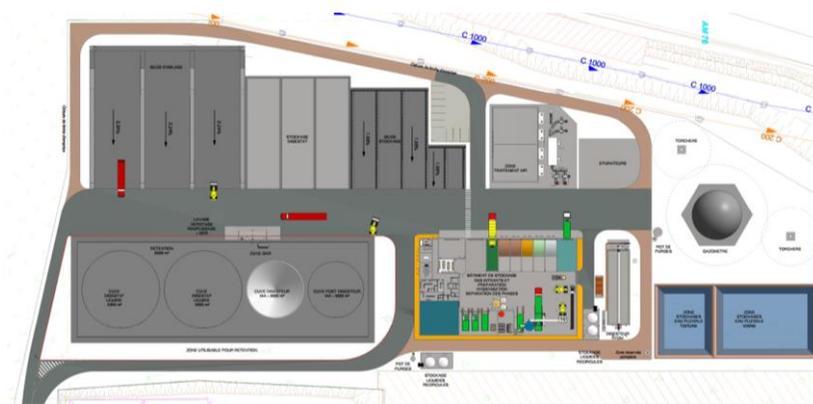
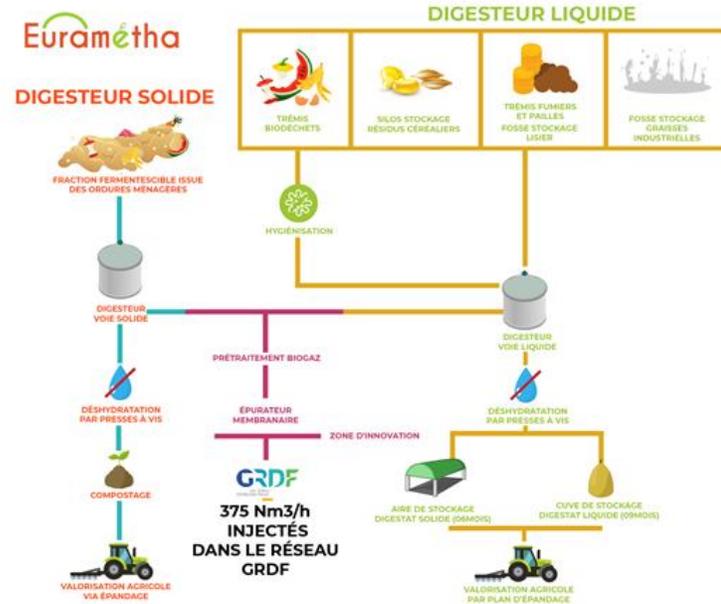
- Engie 35% - Véolia 35% - CUA 15% - SMAV 15%
- 2021 : arrivées possibles au capital d'autres partenaires
- Décisions prises à l'unanimité des 4 actionnaires avec Président : P. Forgereau
- Un comité de Direction de Projet associant les actionnaires, Statuts, Pacte d'Associés, conventions de gestion en compte courant signés en juin 2018
- **Chaque actionnaire a ses missions spécifiques selon son savoir faire - mise à contribution par chacun de personnel** – Intérêt du partenariat public/privé
- Comité consultatif qui nous aide dans nos orientations techniques et scientifiques avec Ademe, Région, Chambre d'Agriculture, CCIR, GRDF, industriels...
- Mobilisation d'un chargé de projet et d'une chargée de communication dédiés à Euraméthà



Intégration du Technocentre dans l'écopôle



L'outil de production de Biogaz



- Une voie de digestion liquide (25 000t/an) d'intrants agro-industriels et agricoles
- Une voie de digestion solide (8 500t/an) de FFOM
- Une unité d'épuration de type membranaire

■ Une gestion Vertueuse des Intrants

- Ils sont locaux et ne sont pas en conflit avec les cultures principales (conditions pour les financements Ademe (90% à - de 40km))
- Leur quantité est suffisante sur le territoire (industries, agriculture, SMAV...)
- Ils viennent d'acteurs en partie engagés dans le CTE du Grand Arras
- Le technocentre sera aussi une vitrine de la gestion locale des intrants (éco circulaire, traçabilité, répondre aux demandes de l'industrie)
- *8 500 tonnes provenant du sélectrom à moins de 300m*
- 41 % du plan d'approvisionnement d'intrants dans un rayon de 10 kms et moins de 20 kms pour tous les intrants IAA et agricole

Parcours des déchets organique au SMAV

La politique de gestion des déchets organique repose actuellement sur la technologie de tri mécano-biologique :

- Collecte des biodéchets avec les ordures ménagères
 - Unité de tri mécanique avec
 - 3 jours de préparation en BRS
 - 7 jours de séchage en tunnel avec aération forcée
 - Production de matière organique de qualité NFU 44-051
 - Envoi de la matière chez Euraméthra pour récupérer la partie énergie
 - Compostage du digestat solide pour valorisation agronomique
- 

La communication et l'appropriation sont essentielles

- Peu importe le mode de traitement choisi, la concertation est essentielle pour minimiser le syndrome NIMBY

Avec une personne dédiée Communication externe sur le projet lancée avec :

- Réalisation du site internet : <https://eurametha.net/>
- Création et animation de pages sur les réseaux sociaux (twitter, LinkedIn...)
- Création des supports pour salon (Méthagri Day,...)
- Plusieurs réunions publiques avec les riverains
- Lettre d'information envoyée sur l'avancement du projet en période COVID
- Réunions avec les élus locaux, notamment élus SMAV et CUA

